

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille treize, le 8 avril à dix sept heures trente, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur LANFRANCHI Michel.

**PRESENTS** : Mmes CORDIER Fabienne, LOMBARD Jeanine, ISAIA Monique, MAURE Agnès, JAUBERT Sylvie, MM. AUBERT Jean-Pierre, PAYOT Jean-Michel, CUGNET Gérard, BERCHER François, HONORE François représentant M. LEMAIRE Gilles, BAGUE Patrice, TEISSIER Jean-Louis, OLIVERO Albert, MARTIN Jacques, GILLY Lucien, DUNAND Jean-Luc, GRANIER Max, TRON Emile, LOUISON Charles, TIRAN Michel, BEHETS Jan, NICOLAO Michel, DISSET Jean Marie, BULTEL Jean-Pierre et GARINO Christian.

**EXCUSES** : MM. PARISIO Raymond VAGINAY Bruno.

**OBJET :    CREANCES IRRECOUVRABLES  
ANNULATION DE TITRES DE RECETTES EMIS SUR L'EXERCICE  
2006-2007-2009-2010-2011  
SUR LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

Le Conseil de Communauté,

VU le document P 511 établi par Mr le Percepteur de Barcelonnette qui fait état de la poursuite impayée relative aux exercices 2006-2007-2009-2010-2011 sur le Budget Assainissement s'élevant à **266.48 €**.

CONSIDERANT que cette créance est irrécouvrable et doit donc faire l'objet d'une annulation spécifique.

Après délibéré,  
A l'unanimité des membres présents

- **AUTORISE** le Président à annuler cette créance
- **DIT** que les crédits correspondant sont prévus au Budget Assainissement 2013 Section fonctionnement Dépenses – Chapitre 65 - Article 654.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Michel LANFRANCHI.

